

## Jumelages et Relations Internationales - Attributions de subventions

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : En fonction des critères adoptés par la Commission Relations Extérieures-Jumelages, il est proposé au Conseil Municipal d'allouer les subventions suivantes :

\* 762 F au Lycée des Gravier Blancs pour le déplacement de 14 élèves à Aoste (Italie) du 11 au 25 février 1995 et l'accueil de 18 élèves d'Aoste du 30 mars au 12 avril 1995 (échange scolaire).

\* 700 F au Collège Proudhon pour le déplacement de 50 élèves à Huddersfield (Angleterre) du 22 mars au 5 avril 1995 et l'accueil de 24 élèves de Huddersfield du 9 au 23 juin 1995 (échange scolaire).

\* 3 000 F au Comité de Jumelage Besançon Pavie du Lycée St-Paul/Collège Ste-Ursule pour le déplacement à Pavie (Italie) de 48 élèves du 20 au 26 avril 1995 (échange scolaire).

\* 6 444 F au CFPPA de Châteaufarine pour le déplacement de 18 élèves à Kuopio (Finlande) du 15 avril au 1<sup>er</sup> mai 1995 (échange professionnel).

\* 1 200 F au Collège Diderot pour le déplacement à Fribourg (Allemagne) de 31 élèves et 31 adultes les 25 et 26 mars 1995 (échange culturel).

\* 3 340 F à l'Ecole d'Auxiliaires de Puériculture pour le séjour de 10 élèves à Dewsbury (Angleterre) du 5 au 25 mars 1995 (échange professionnel).

\* 4 066 F au Lycée Claude Nicolas Ledoux pour le déplacement de 33 personnes à Pavie (Italie) du 13 au 18 mars 1995 (échange scolaire).

\* 5 000 F à titre exceptionnel au Quintette de cuivres «Da Chiesa» pour sa participation au VI<sup>ème</sup> Festival Œcuménique de Musique Sacrée de Kuopio (Finlande) en avril 1995 (échange culturel).

Ces subventions ne seront versées que sur présentation d'un compte rendu détaillé de l'échange.

En cas d'accord, la dépense, soit 24 512 F, sera imputée sur les crédits inscrits au Budget Primitif 1995, chapitre 940.32.657.94036 CS 400.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.